



Compte-Rendu de la réunion du 18 Novembre 2010

1- Lecture Fiche réponse de M. le Maire Adjoint - J. DELPIC

2- Propositions d'aménagements

Aménagement Rue des Fusillés – suite

- retour de la réunion spécifique du 21/10/2010 où les riverains de la rue ont été invités pour faire des propositions:
 - 2 riverains étaient à la réunion
 - 3 choses ont été notées :
 - demande à la mairie de faire une lettre pour rappeler de rentrer les poubelles au plus tôt. en effet, elles restent toute la journée sur le trottoir – (ceci peut être naturel quand leur propriétaire partent le matin avant le ramassage des ordures)
 - peindre un passage protégé entre la superette et la crêperie
 - création d'un parking à l'emplacement du garage Denise

Lors de la réunion CQ2 :

Ajouter des logements ou commerces risque d'engorger encore plus la rue des fusillés ; ce qui serait contraire à l'effet désiré.

Aménagement emplacement garage Denize – suite

pour compléter ce qui a déjà été rapporté lors de réunions précédentes :

des emplacements de parking pour les riverains et les usagers de nouveaux équipements comme :

- équipement petite enfance
- implantation de commerces de proximités
- implantation de maison pour retraités.

Selon le projet serait-il possible d'envisager un parking souterrain ?

Aménagement ZA des Gabriels

La géographie de cette zone paraît plus appropriée que l'emplacement du Garage Denize pour un projet immobilier car :

- elle se situe au centre du Quartier Ancien + Glaises
- l'accessibilité est meilleure et cela apporterait une dynamique au quartier

Les propositions sont les mêmes que pour le garage Denize : équipement petite enfance et/ou commerces de proximité.

3- Question concernant le terrain préempté au coin des rues de l'Eglise et d'Enfer

- Quelle est l'intention de la mairie pour ce terrain ?
- Des arbres seraient à élaguer/abattre pour éviter qu'ils ne tombent
- Existe-t-il un périmètre protégé autour de l'église ? Quelles en sont les implications ? Cet emplacement en ferait-il partie?

4- Liste des rues qui auraient besoin d'une réfection :

En 2011 :

- rue des Processions
- Allée des Saugées
- Rue du Clos Giboux
- Les trottoirs rue d'Enfer

En 2012 :

- rue des Dragons
- rue des Fusillés de la Résistance
- rue d'Enfer partie haute
- rue Albert Einstein,

5- Parc de la rue de la Liberté - réunion spécifique pour les riverains voisins du parc

Pas de CR lors de cette réunion car Mme Christine DESMOND qui a conduit cette réunion était absente. Elle nous a envoyé le CR après la réunion du CQ2. Il est donc joint à celui du CQ2.

6- Question de l'antenne-relais située rue Anatole France, proche de l'école Jules Ferry :

L'entreprise Emitech a semble-t-il rendu ses conclusions mais nous regrettons qu'aucune communication globale n'ait été effectué à ce sujet. Même si les résultats dont nous avons entendu parler semblent réfuter l'idée d'un risque sanitaire, il est à noter que :

- l'entreprise Emitech est connue comme étant une entreprise ayant certaines accointances avec les sociétés de téléphonie mobile ; son indépendance pose alors question.
- le principe de précaution, compte tenu de la proximité réelle avec un établissement scolaire de petite enfance, exigerait un déplacement de l'antenne.

7- Questions diverses

Ru fleury : le cadenas condamnant l'accès a été cassé – les riverains le long du ru fleury demande que l'accès en soit à nouveau condamné, mais de façon plus pérenne.

Prévoir des passages piétons :

- o un passage piéton en face de Côté Nature pour pouvoir accéder au trottoir qui se trouve en face.
- o Rappel : un passage piéton rue des Fusillés entre la superette et la crêperie

Elagages :

- o rue des Gabriels ; demander aux propriétaires privés de faire le nécessaire
- o allée Ampère : élagage non fait

La CAVO aurait prévu des conteneurs pour le ramassage des déchets verts ? pour quand ?

Lors du ramassage des déchets verts, les agents ne prennent pas soin des contenants et les riverains les retrouvent parfois cassés.

Déblayage des feuilles des trottoirs :

- o Qui doit ramasser les feuilles d'arbres tombées sur les trottoirs,
- o A qui incombe la responsabilité en cas d'accident d'un piéton suite à une glissade causée par les feuilles ?

Résidence des Glaises :

- la butte est laissée à l'abandon – le nettoyage a été superficiel et pas sur la totalité de la butte
- côté rue des Tiphoinés : des camions se garent très fréquemment devant la sortie du parking de la résidence, bloquant ainsi les habitants. – Possibilité de mettre des bornes de part et d'autre sur le trottoir pour empêcher le stationnement.

Résidence rue des Tiphoinés :

- derrière cette résidence, côté terrain vague, il y a un monceau ressemblant à une décharge – des enfants s'amuse avec les bouteilles de gaz – nettoyer cette décharge afin d'éviter des accidents.
- Centre de Loisirs : Les enfants doivent être emmenés à Descartes pendant les vacances : Demande d'un car matin / soir pour les trajets Ecole J. Ferry ↔ Descartes

Rue Albert Einstein : lampadaire à remplacer au n°3 (les fils électriques sont à découverts).

Rue du Lancier : installation d'un miroir à l'angle de la rue Du Four ; possibilité à plus long terme : modifier le sens de circulation de cette rue qui pourrait devenir à sens unique vers la gare et éviter une priorité à droite dangereuse rue Du Four.

Rue du Clos Giboux : miroir à régler à nouveau ; limiter la vitesse des véhicules par un moyen approprié entre la rue du Clos Giboux et l'accès vers Brétigny sous la francilienne.

Aménagement du parc Jean Vilar : qu'en est-il des projets concernant les jeux pour enfant ? Il faudrait entretenir les allées, notamment autour du bassin et nettoyer la descente située à côté des terrains de tennis vers le parking Gambrinus, qui se trouve être très glissante du fait des feuilles accumulées.

A l'entrée du parc il y a une rigole assez profonde et qui s'étend sur plusieurs mètres qu'il faudrait reboucher, elle rend la marche dangereuse d'autant qu'avec les feuilles elle n'est pas visible.

8- Sujets évoqués lors de précédents CQ, n'ayant pas obtenu de réponses :

- mettre des barrières empêchant le stationnement sur le parking de Gambrinus afin de permettre l'accès aux piétons et poussettes vers le parc Jean Vilar
- mettre des barrières empêchant le stationnement sur le trottoir élargi rue d'Enfer après l'église vers la rue des Fusillés de la Résistance, rue des Tiphoinés.
- quel est le projet pour la cantine de l'école Jules Ferry ; après plusieurs années avec des bâtiments provisoires, quand un projet pérenne sera-t-il enfin mis en place ?
- lors de la réunion des riverains de la rue des Tiphoinés du 13/04/2010, une réunion avec la Mairie avait été prévue d'être organisée sur place pour dessiner au mieux les zones de stationnement autorisé. A ce jour cette réunion n'est toujours pas planifiée.

Annexe :

Ci-joint, le compte-rendu de Mme Desmond concernant la réunion des riverains de la rue de la Liberté du 7 septembre 2010:

Lors de notre dernier CQ2, une réunion de travail sur le devenir du square rue de la liberté a été décidée entre les riverains.

Cette réunion s'est tenue le 7 septembre 2010 salle des Glaises à 20h30, 15 personnes étaient présentes.

Tous les résidents participants ont évoqué d'importantes nuisances qui ont lieu essentiellement les soirs de week-end ou de jours férié (bruits, dégradations aussi bien intérieures qu'extérieures au square, détrit) provoquées par les présences de jeunes pas spécialement résidents du secteur.

Les riverains s'opposent à la modification de la destination initiale de cet espace, ils ne veulent ni d'une maison de jeunes, ni d'un point de vente, ni d'une halte garderie enfin qu'aucun édifice temporaire ou définitif ne soit installé. Cela ne ferait qu'amplifier les nuisances et ne correspond à aucun besoin.

Par contre, l'unanimité des présents souhaite conserver le square de la rue de la liberté avec la vocation première : distraire des enfants en bas âge.

Ils souhaitent

- *L'installation de 1 ou 2 jeux pour enfants de bas âge supplémentaires.*
- *Que l'allée de promenade soit redessinée par des cailloux et éventuellement une bordure.*
- *Que le dispositif d'entrée et de sortie soit équipé d'un système de chicanes interdisant l'accès aux engins à moteur mais permettant le passage des poussettes (portique bas).*
- *Pose d'un panneau, au niveau des 2 entrées square, interdisant l'accès la nuit (8h, 22h) permettant l'intervention de la police en cas de problème.*
- *Prévoir des plantations d'arbustes supplémentaires, d'une hauteur de 1.2m à 1.5m maximum, disposées afin d'éviter les jeux de ballon trop violents, les arbustes seront non épineux pour éviter de blesser des enfants.*
- *Si l'éclairage était retenu, on pourrait prévoir la pose de 1 ou 2 bancs. Chaque banc sera conçu pour 2 places assises maximum. Et s'il y a 2 bancs, ils devront être espacés l'un de l'autre afin d'éviter les regroupements.*
- *Les riverains souhaitent que la haie qui borde les propriétés soit régulièrement taillées à 1m20 environ afin d'éviter toute intrusion dans le jardin et les dissimulations.*

*La réunion s'est terminée à 22h45, ce compte rendu sera communiqué aux animateurs du CQ2
Afin qu'ils le transmettent à la mairie. J'espère avoir retranscrit ce qui a été verbalisé ce soir là.*

Le Bureau du CQ2 : Karine Chapelon, Didier Jovie, Alban Séchépine

Destinataire à titre de compte rendu :

- Monsieur le Maire.

Destinataires:

- Mme l'adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à la Jeunesse, à la Petite Enfance. (*Sophie RIGAULT*).

- Mme l'adjointe au Maire déléguée à l'environnement, à la propreté urbaine, aux espaces verts, ... / ... (*Roselyne ETTE*).

- M. l'adjoint au Maire délégué à la Voirie, aux Espaces Publics, à la Vie Démocratique Locale, Eclairage Public, Signalisation, Signalétique, ... / ... (*Joseph DELPIC*).

- M. l'adjoint au Maire délégué à l'urbanisme opérationnel, à la ZAC Gambetta. (*Gaston ERNOULT*).

- Mme l'adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme réglementaire et à la gestion locative (*Patricia AOUICHECHE*).

- M. l'adjoint au Maire délégué au budget communal et au contrôle de gestion (*Georges GOURGUES*).

- M. l'adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales (*Viviane VIGOUROUX*).

- M. l'adjoint au Maire délégué aux Sports, à la Santé et à la Vie Associative. (*Dominique TAFFIN*).

- M. l'adjoint au Maire délégué à la modernisation, à l'économie locale et aux systèmes d'information (*Jacques CALLEGARI*).

- M. le directeur de cabinet. (*Bertrand GUILLERM*).

- M. le directeur des services techniques et de l'aménagement (*François CAMPEAU*).

- Mme la responsable de l'équipe urbanisme à la D.S.T.A. (*Pauline FOUESNANT*).

- M. le responsable des bâtiments communaux à la D.S.T.A. (*Julien VAN ROBAEYS*).

- M. le responsable des espaces verts et de la propreté urbaine à la DSTA (*Jean-Noël FEVRE*).

- Mme la coordinatrice des Conseils de Quartier. (*Aurélie LEGRAND*).

- Mme et M. les membres du collège du Conseil de quartier N°2.

- Mmes et M. les participants à la réunion publique du conseil de quartier N°2.
